



# L'ouverture à l'islam et à ses différences se fait en douceur

**FRIBOURG** • L'enseignement de l'islam à l'école doit passer par un discours équitable sur les religions et l'engagement des politiciens. Bilan d'un colloque.

MONIQUE DURUSSEL

Samedi dernier, un colloque a réuni à Fribourg une pléiade de spécialistes pour débattre de l'enseignement islamique à l'école publique et de la formation des imams («La Liberté» du 9 avril 2005). Plus de cent personnes ont participé au colloque. «La bonne compréhension entre milieux académiques et milieux musulmans est réjouissante. Le colloque est donc une ouverture. Le Groupe de recherche sur l'islam (GRIS) et l'Institut de droit des religions de l'Université de Fribourg vont poursuivre leur consultation avec la communauté musulmane, pour débou-

cher sur des modules concrets d'action», explique Mallory Schneuwly Purdie, sociologue des religions auprès du GRIS.

La nécessité de travailler main dans la main avec la communauté musulmane est évidente. «C'est bien joli de vouloir former des imams en Suisse si les musulmans n'ont pas de mosquée et si ces imams ne sont pas reconnus par les croyants», relève la sociologue.

Au niveau européen, une formation spécifique tient compte des cultures dans lesquelles les communautés islamiques vivent. Hormis le Coran, les futurs imams apprennent toute la terminologie musulmane dans une langue européenne (l'allemand,

l'anglais ou le français). La Fondation islamique de Genève avait eu un projet similaire réservé aux musulmans nés en Suisse. Il devrait aboutir à une formation postgrade en trois ans.

L'islam qui n'a pas le statut de religion officielle en Suisse se trouve confronté à des problèmes de reconnaissance. Les participants au colloque relèvent que le processus sera long. L'opinion publique suisse n'est pas prête à accorder ce statut de droit public. Il faut donc appliquer une politique des petits pas.

## DROIT À LA DIFFÉRENCE

«Actuellement, nous n'en-trons même pas sur des revendications sociales des musulmans.

C'est à nous, scientifiques, de contacter directement les hommes politiques pour qu'on les reconnaisse avec leur différence. A l'école on peut parler de l'islam dans une approche éthique des religions. L'idée fait son chemin. Mais il faut que nous arrivions à admettre que l'étude des religions doit sortir de son discours ethnocentriste chrétien. D'autre part, il ressort de nos discussions qu'il est important de dispenser aux jeunes un enseignement religieux hors de leurs familles afin qu'ils aient les bases suffisantes pour se former leur propre identité religieuse», conclut Mallory Schneuwly Purdie.

MDL

# En hausse de 6%, le nombre de nuitées reflète la progression de la précarité

**LA TUILE** • La structure d'accueil de nuit de Fribourg constate une nouvelle augmentation de sa fréquentation dans son rapport 2004. L'association a enregistré un total de 6042 nuitées l'année dernière.

Ce printemps, l'accueil de nuit de La Tuile à Fribourg aura passé le cap des 50000 nuitées depuis son ouverture en 1992. L'institution située à la route de Marly vient juste de publier son rapport 2004. Année après année, ce document prouve la croissance de la précarité. La moyenne de nuits passées à La Tuile augmente en effet chaque année. Elle est en hausse de 6% pour 2004 par rapport à 2003, soit 342 nuits de plus, pour atteindre un total de 6042. Parmi ces dernières, 1290 ont été passées dans une nouvelle structure: un appartement accompagné, ouvert depuis janvier 2004, et qui fonctionne en marge de La Tuile. Trois colocataires, anciens pensionnaires de La Tuile, le partagent maintenant.

«Avant de l'ouvrir, nous avions donné garantie d'un autofinancement complet de ce service», explique le directeur Eric Mullener, dans son rapport financier. Résultat: les comptes de l'Appart' sont équilibrés sans apport de subvention. «Cela est dû en grande partie à la communauté religieuse qui nous loue cet appartement à des conditions très avantageuses», précise Eric Mullener.

Lors de l'assemblée générale 2004, les responsables ont dû, comme les dernières années, tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme: il allait manquer près de 20000 fr. pour boucler les

comptes. «Nous avons donc réagi, en mettant sur pied une campagne de recherche de fonds qui nous a permis de faire face», ajoute Eric Mullener.

Il estime qu'il serait vraiment «difficile de faire avec moins». Il souligne le gros effort de gestion: «Les charges d'exploitation n'ont augmenté que de 41% entre 1999 et 2003 alors que les nuitées ont augmenté de 87% pour la même période.» Au final les comptes 2004 bouclent avec un léger bénéfice de 1500 fr. pour plus de 550000 fr. de charges.

## HOMMES PLUS NOMBREUX

Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à fréquenter La Tuile. Ainsi, en 2004, la structure a accueilli 226 hommes pour seulement 39 femmes. A relever, une jeune moyenne d'âge des pensionnaires: 36 ans et 40% des personnes ont entre 26 et 35 ans.

Une bonne nouvelle: le nombre de longs séjours a légèrement diminué. En 2004, 49 personnes ont passé plus d'un mois au centre (contre 58 en 2003) dont 15 plus de 3 mois (contre 13 en 2003).

Un site internet est en projet pour ce printemps (la-tuile.ch). Le but est qu'il soit accessible autant aux professionnels qu'au grand public. Il réservera une place de choix à la problématique des sans-abri et à l'accueil de nuit en Suisse. SB



La fréquentation de La Tuile est le reflet d'une progression de la précarité. VINCENT MURITH-A

# Un réseau du bénévolat est né

**SOLIDARITÉ** • Le Réseau bénévolat fribourgeois s'est constitué hier à Fribourg. Dix-neuf associations y étaient représentées. Pour mieux canaliser les forces.

Les associations utilisant des bénévoles ont uni leurs forces hier à Fribourg. Dix-neuf organisations y étaient représentées lors de l'assemblée constitutive du Réseau bénévolat fribourgeois. Le but est de mieux canaliser les différentes compétences mises à disposition par les bénévoles («La Liberté» du 4 décembre 2004). Le site internet benevolat-fr.ch relaie d'ailleurs cette union et recense 26 organisations qui emploient des bénévoles. Parmi elles, autant de grandes structures comme la Croix-Rouge, ou Caritas, que de plus petites comme LivrEchange, La Tuile ou Banc public.

Pour rappel, tous les autres cantons romands disposent déjà, au minimum, d'une telle mise en réseau. Certaines sont même chapeautées par le gouvernement cantonal. Mais le canton de Fribourg a préféré laisser la responsabilité de cette démarche aux associations concernées. Et même s'il soutient et approuve le projet, il ne lui accorde aucune subvention financière.

Ce réseau fribourgeois touche des associations à but non lucratif, mais exclusivement dans les domaines de la solidarité, de la santé et du social. La toute jeune association s'est donné un prési-

dent de choix en la personne de Michel Jordan, ancien directeur de la Haute école en travail social de Givisiez. Michel Jordan a aussi été député. «Je suis à la retraite depuis un an. Ayant encore un peu de temps à disposition, je n'ai pas hésité longtemps à me porter candidat pour cette présidence.» Cinq autres personnes viennent compléter le comité.

## PAS TROP VITE

L'assemblée constitutive a duré plus de deux heures durant lesquelles une réflexion a déjà été amorcée quant à la manière de faire connaître le bénévolat. Mais, au final, rien n'a été véritablement décidé sur la manière, par peur d'aller trop vite. «On ne peut pas se permettre de faire des actions de promotion vers l'extérieur si l'on n'est pas encore prêt à répondre correctement aux bénévoles qui répondraient à nos sollicitations», précise Salvatore Cruceli, représentant Caritas Fribourg. Ce dernier est, avec une bénévole Pascale Giron (secrétaire de l'association), l'initiateur de ce projet de réseau. Les idées fleurissent. Reste à voir si les fleurs donneront des fruits. SB

Pour toute info: www.benevolat-fr.ch

# Deux fauteuils repourvus

**PREZ-VERS-NORÉAZ** • Il ne sera pas nécessaire de se rendre aux urnes pour compléter l'exécutif.

Suzanne Morel, une compagne de 46 ans, et Pierre Bovey, rédacteur technique âgé de 38 ans, entreront à l'Exécutif de Prez-vers-Noréaz au début mai. Ils ont été élu tacitement. Ils remplaceront Gérard Maradan, qui a dû renoncer à son mandat pour raison de santé quelques jours après son élection, et Michel Devaud, qui quitte à la fin

avril, pour des raisons à la fois professionnelles et de santé.

Le Conseil communal rajéuni ne sera pas au complet très longtemps, le syndic David Bonny ayant annoncé sa volonté de se retirer quand les nouveaux élus auront pris leurs fonctions. Son départ est motivé par de nouvelles responsabilités professionnelles dès l'échéance. Cdb

## EN BREF

### Onze arrestations

**POLICE** • La semaine dernière, la Police cantonale a procédé à 11 arrestations et identifié 53 auteurs d'infractions. Elle est intervenue pour 5 levées de corps, 4 disparitions ou fugues (3 personnes retrouvées), une affaire d'ordre sexuel, 3 lésions corporelles simples, 7 voies de fait, 3 bagarres, 10 affaires de menaces, un brigandage, 67 vols (dont 22 par effraction et 7 par introduction clandestine), une escroquerie, un abus de confiance, 22 dommages à la propriété et 7 incendies. Elle a également constaté 3 accidents de travail, 33 accidents de la circulation qui ont fait 17 blessés, 5 délits de fuite après accident et 4 cas de conduite sans permis. A titre préventif, elle a empêché 2 personnes de prendre le volant.

# Une ristourne sur les impôts 2004

**ÉPENDES** • Les contribuables ont versé plus d'argent que prévu à la commune. Ils en bénéficieront.

Heureux, les contribuables d'Épendes qui vont bénéficier d'une ristourne sur leurs impôts 04. La bonne nouvelle a été annoncée lors de l'assemblée communale qui a réuni lundi soir une soixantaine de citoyens.

D'après Ginette Zimmermann, vice-syndique et responsable des finances, la ristourne s'élève à 4 ct – autant pour l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques que pour celui grevant les sociétés. Ainsi, au lieu de 87 ct, la ponction communale s'élèvera-t-elle au final à 83 ct par franc payé à l'Etat. Ce cadeau coûtera quelque 120000 francs à la com-

mune – un montant déjà provisionné dans les comptes 04.

## HONORAIRES À VENIR

Au fonctionnement, ces comptes présentent un excédent de recettes supérieur à 76000 francs pour des charges totales proches de 3,6 millions. Ce résultat s'arrondit si l'on y ajoute 117000 francs d'amortissements complémentaires. Le budget prévoyait un résultat équilibré, mais la bonne surprise est venue des rentrées fiscales, de 200000 francs supérieures aux prévisions.

Si beaux soient-ils, ces chiffres n'ont pas été approuvés

à l'unanimité – il y a eu une voix contre et quelques abstentions. C'est que le dossier de la porcherie à laquelle s'opposent les habitants d'un quartier de villas empoisonne toujours l'atmosphère du village. En l'occurrence, quelques citoyens ont cherché en vain dans les comptes les honoraires de l'avocat qui avait assisté le Conseil communal lors d'une séance d'information.

Ces honoraires, qui se monteraient en l'état à trois mille francs, ne pouvaient être inscrits dans la mesure où il n'ont pas encore été facturés, a expliqué le syndic Pierre Sahli.

Quant au dossier lui-même, il est dans les mains de l'Etat.

Le compte des investissements, qui ne comprend pas de grandes dépenses, boucle sur un excédent de recettes de 5500 francs pour 61000 francs de charges.

L'idée de créer un poste d'administrateur technique à 20%, dont les citoyens d'Épendes n'avaient pas vraiment voulu en décembre, n'était pourtant pas si mauvaise: les syndicats du cercle de Justice de paix l'ont d'ailleurs reprise, a indiqué M. Sahli. Il pourrait donc en être de nouveau question dans un proche avenir. MJN

PUBLICITÉ



**RADIO FRIBOURG**  
C'EST À DIRE

Fribourg veut davantage de zones à 30 km/h

Lu à Je: 17h30 à 18h30

89.4 / 94.1 / 98.9 / 106.1